

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 2 316 000 \$ POUR LA RÉALISATION D'UNE PISTE CYCLABLE SUR LE BOULEVARD DON-QUICHOTTE

AVIS DE MOTION :	- 2023-02-59
DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT :	- 2023-02-60
ADOPTION DU RÈGLEMENT :	- 2023-03-99
TENUE DE REGISTRE :	- 22 mars 2023
APPROBATION DU MAMH :	- Le 23 mai 2023
ENTRÉE EN VIGUEUR :	- Le 23 mai 2023

Considérant que la Ville Notre-Dame-de-l'Île-Perrot souhaite réaliser un projet de piste cyclable sur le Boulevard Don-Quichotte;

Considérant que la Ville a déposé une demande de subvention à la Communauté métropolitaine de Montréal dans le cadre du Programme trame verte et bleue – Phase 2;

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du Conseil tenue le 14 février 2023 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le Conseil est autorisé à effectuer des travaux pour la réalisation d'un projet de piste cyclable sur le Boulevard Don-Quichotte selon les plans préparés par Karen Duhamel, Ingénieure, de la firme Consultants en développement et en gestion urbaine (CDGU) Inc. en date du 21 décembre 2022, et selon l'estimation sommaire des coûts, incluant les contingence, taxes nettes et frais de financement, préparée par Julie Périgny, Trésorière, en date du 10 février 2023 lesquels font partie intégrante du présent règlement, respectivement, comme Annexes A et B.

ARTICLE 3. Le Conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 316 000 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 316 000 \$ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7. Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le Conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Danie Deschênes, mairesse

Catherine Fortier-Pesant, greffière

ANNEXE A

PISTE CYCLABLE ENTRE LE BOUL. PERROT
ET LE PARC HISTORIQUE DE LA POINTE-DU-MOULIN



CDGU
INGÉNIERIE
URBAINE
435, avenue Saint-Charles, bur. 200
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N4
T 450 455-8285 F 450 455-3088
www.cdgu.com admin@cdgu.com

DESCRIPTION DES FEUILLETS

- 00- FRONTISPICE
- 01- PLAN ET PROFIL ch.: 1+000.0 @ 1+400.0
- 02- PLAN ET PROFIL ch.: 1+400.0 @ 2+800.0
- 03- PLAN ET PROFIL ch.: 1+800.0 @ 2+200.0
- 04- PLAN ET PROFIL ch.: 2+200.0 @ 2+500.0
- 05- PLAN ET PROFIL ch.: 2+500.0 @ 2+739.0
- 06- COUPES
- 07- DÉTAILS
- 08- PLAN DE MARQUAGE ET DÉTAILS

CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À DES FINS DE CONSTRUCTION

B	2022/12/21	ÉMIS POUR APPROBATION REV.1	M-S.C.	K.DUHAMEL, ing.	131 511
A	2022/11/15	ÉMIS POUR APPROBATION	P.S.	K.DUHAMEL, ing.	131 511
REV.	AAAA/MM/JJ	NATURE DE LA MODIFICATION	DESS. PAR:	PRÉPARE PAR:	No. OIG

FIRME:



CDGU
INGÉNIERIE
URBAINE
435, avenue Saint-Charles, bur. 200
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N4
T 450 455-8285 F 450 455-3088
www.cdgu.com admin@cdgu.com

SCEAUX

CLIENT:



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

PROJET:
**PISTE CYCLABLE ENTRE LE BOUL. PERROT
ET LE PARC HISTORIQUE DE LA
POINTE-DU-MOULIN**

DESCRIPTION:
FRONTISPICE

PRÉPARÉ PAR: KAREN DUHAMEL, ing.	ÉCHELLE: PLAN: AUCUNE ÉCHELLE	DOSSIER: 063-063-42
VÉRIFIÉ PAR: BERNARD LEFEBVRE, ing.	PROFIL HOR.: -	No. PLAN:
APPROUVE PAR:	PROFIL VER.: -	C00



PLAN CLE:

The plan view shows a curved line representing the Cle. A black rectangular area on the left end is labeled 'SITE DES TRAVAUX' with an arrow pointing to it. A north arrow is located in the top right corner.

NOTES:

1. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT:
 - 1.1. APPELER UNOUE-EXCAVATION (514) 286-9228 ET FAIRE LOCALISER TOUTES LES SERVICES PUBLICS (CABLES TÉLÉPHONES, ÉLECTRIQUES, DE TÉLÉVION, CONDUITES DE GAZ, ETC.)
 - 1.2. VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LES PLANS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER ;
 - 1.3. AVERTIR AUSSIOT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION ;
2. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER LES NORMES ET LES RÈGLEMENTS DE LA C.N.E.S.T. ;
3. LA CONSTRUCTION DE CE PROJET DOIT ÊTRE RÉALISÉE EN CONFORMITÉ AVEC LES PLUS RÉCENTES VERSIONS DES NORMES BNQ-1809-2000 ET M.T.C. OUVRAGES ROUTIERS TOME VII.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À DES FINS DE CONSTRUCTION

B	2022/12/21	ÉMIS POUR APPROBATION REV.1	M-S.C.	K.DUHAMEL, ing.	131 511
A	2022/11/15	ÉMIS POUR APPROBATION	P.S.	K.DUHAMEL, ing.	131 511
REV.	AAAA/MM/JJ	NATURE DE LA MODIFICATION	DESS. PAR:	PRÉPARÉ PAR:	No. OIQ



435, avenue Saint-Charles, bur. 200
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N4
T 450 455-8285 F 450 455-3088
www.odgu.com admin@odgu.com

100



Notre-Dame-
de-l'Île-Perrot

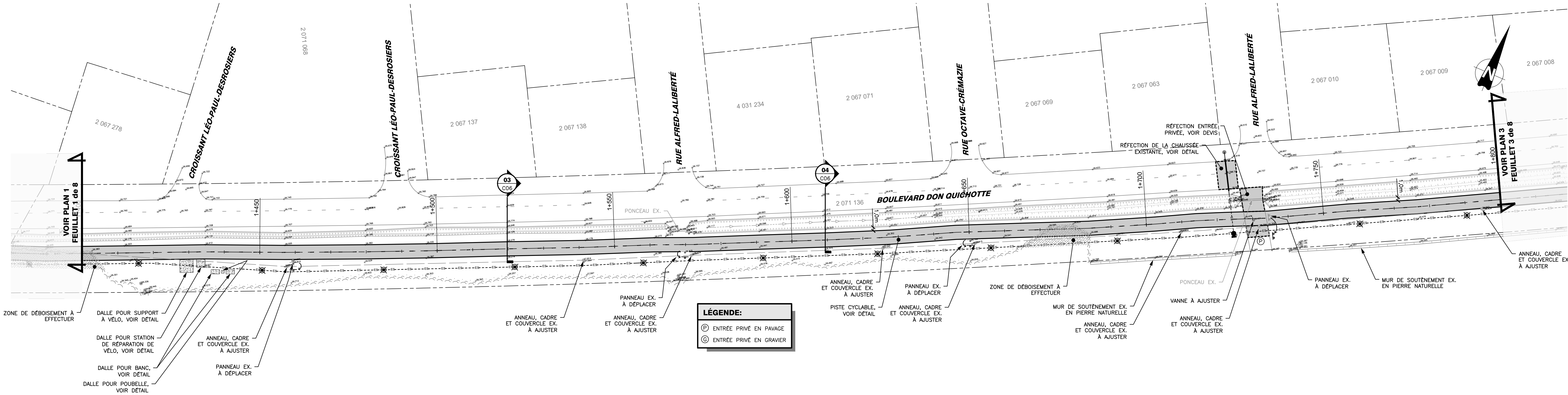
PROJET: **PISTE CYCLABLE ENTRE LE BOUL. PERROT
ET LE PARC HISTORIQUE DE LA
POINTE-DU-MOULIN**

DESCRIPTION: **PLAN ET PROFIL**

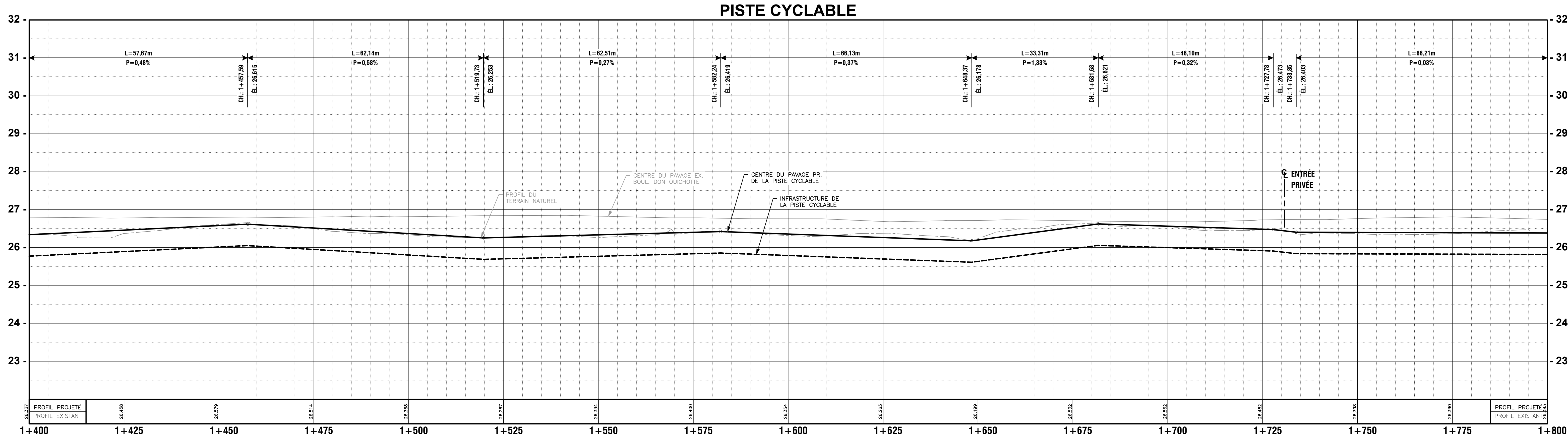
PLAN ET PROFIL PISTE CYCLABLE

CH.: 1+000 @ 1+400

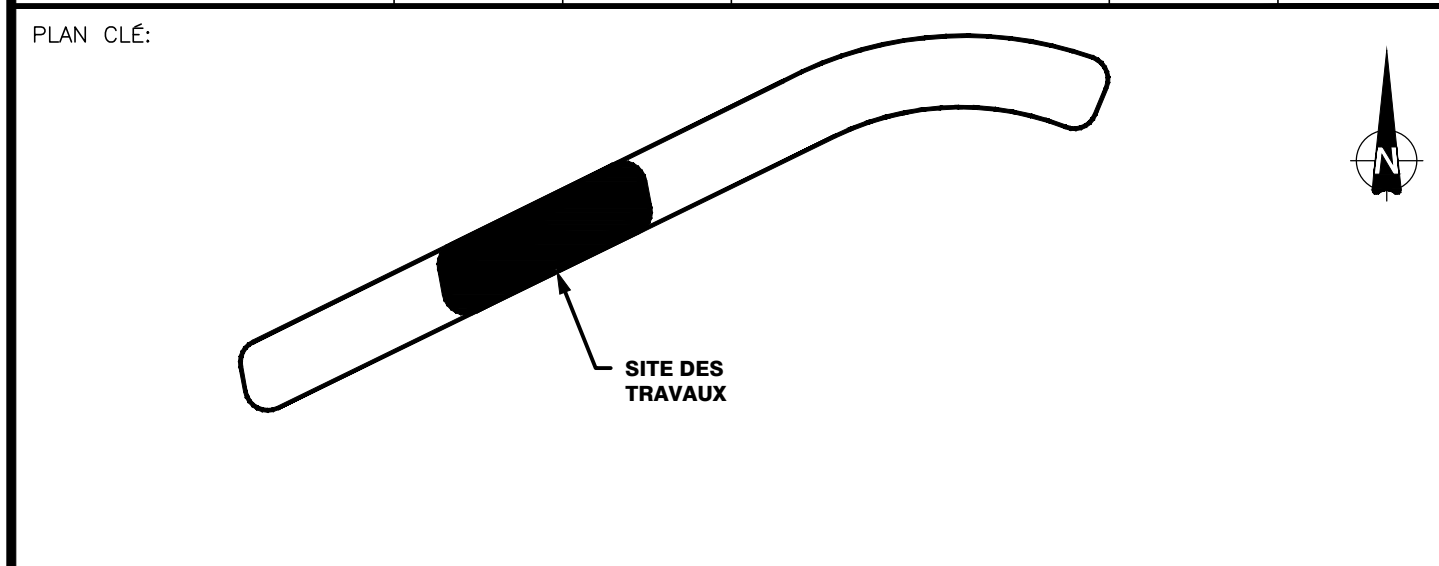
PRÉPARÉ PAR: KAREN DUHAMEL, ing.	ÉCHELLE: PLAN: 1:500	DOSSIER: 063-063-42
VERIFIÉ PAR: BERNARD LEFEBVRE, ing.		
APPROUVÉ PAR: —	PROFIL HOR.: 1:500 PROFIL VER.: 1:50	



LÉGENDE:	
	ENTRÉE PRIVÉ EN PAVAGE
	ENTRÉE PRIVÉ EN GRAVIER



LÉGENDE:			LÉGENDE:		
DESCRIPTION	EXISTANT	PROJETÉ	DESCRIPTION	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN			PLAN		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE			BÂTIMENT ET NO CIVIQUE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIALE			CLÔTURE DE LOT		
CONDUITE D'ÉGOUT UNITAIRE			CLÔTURE À MAILLES DE CHAÎNE		
CONDUITE DE REFOULEMENT			CLÔTURE DÉCORATIVE		
TROP-PLEIN			HAE		
REGARDS - PLU., SAN., UNI.			BOISÉ		
PUSARD CIRCULAIRE, RECTANGULAIRE			ARBRE - CONFÈRE, FEUILLU		
RÉGULATEUR DE DÉBIT			FEU DE CIRCULATION		
REGARD-PUSARD			LAMPADAIRE SIMPLE		
CONDUITE D'EAU POTABLE			LAMPADAIRE DOUBLE		
POTEAU D'INCENDIE			LAMPADAIRE DÉCORATIF		
CHAMBRE DE VANNE			LUMINAIRE MULT. SUR MASSIF		
VANNE			LAMP. SUR POTEAU DE BOIS		
BRANCHEMENT DE SERVICES			POTEAU ÉLECTRIQUE		
BOUCHON			HAUBAN		
CRON, COUDE, LATÉRAL, TÉ			FIL ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
RÉDUCTEUR, MANCHON			CONDUIT ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
À DÉMOUR			REGARD ÉLECTRIQUE, TÉLÉPHONE		
À ABANDONNER			ÉLECTRICITÉ - CÂBLE AÉRIEN		
TROTTOIR			CONDUIT ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
BORDURE			CONDUIT TÉLÉPHONE AÉRIEN		
PAVAGE			CONDUIT TÉLÉPHONE SOUTERRAIN		
GRAVIER			HAUT DE TALUS		
HAUT DE TALUS			BAS DE TALUS		
BAS DE TALUS			CENTRE DE FOSSE		
CENTRE DE FOSSE			REPÈRE GÉODÉSIQUE		
PONCEAU			GAZ - REGARD, VANNE, BAUSE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ			REPÈRE D'ARPENTAGE (BORNE)		
REPÈRE DE NIVELLEMENT			SONDAGE		
			FORAGE		
PROFIL			PROFIL		
GRAVIER			TERRAIN NATUREL		
PAVAGE			ROC		
INFRASTRUCTURE			CONDUITE		
FOSSE					



NOTES:

- AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT:
 - APPELER INFO-EXCAVATION (514) 286-9228 ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES PUBLICS (CÂBLES TÉLÉPHONIQUES, ÉLECTRIQUES, DE TÉLÉVISION, CONDUITES DE GAZ, ETC.) ;
 - VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LES PLANS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER ;
 - AVERTIR AUSSIÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION ;
- L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER LES NORMES ET LES RÈGLEMENTS DE LA C.N.E.S.T. ;
- LA CONSTRUCTION DE CE PROJET DOIT ÊTRE RÉALISÉE EN CONFORMITÉ AVEC LES PLUS RÉCENTES VERSIONS DES NORMES BNQ-1809-300 ET M.T.O. OUVRAGES ROUTIERS TOME VII.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À DES FINS DE CONSTRUCTION					
B	2022/12/21	ÉMIS POUR APPROBATION REV.1	M-S.C.	K.DUHAMEL, ing.	131 511
A	2022/11/15	ÉMIS POUR APPROBATION	P.S.	K.DUHAMEL, ing.	131 511
REV.	AAAA/MM/JJ	NATURE DE LA MODIFICATION	DESS. PAR:	PRÉPARE PAR:	No. OI
FIRME:			SCEAUX:		
CDGU INGÉNIERIE URBAINE 435, avenue Saint-Charles, bur. 200 Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N4 T 450 455-8285 F 450 455-3088 www.cdgug.com adm@cdgu.com					
CLIENT:					
PROJET: PISTE CYCLABLE ENTRE LE BOUL. PERROT ET LE PARC HISTORIQUE DE LA POINTE-DU-MOULIN					
DESCRIPTION: PLAN ET PROFIL PISTE CYCLABLE CH.: 1+400 @ 1+800					
PRÉPARÉ PAR: KAREN DUHAMEL, ing.		ÉCHELLE: PLAN: 1:500		DOSSIER: 063-063-42	
VÉRIFIÉ PAR: BERNARD LEFEBVRE, ing.				No. PLAN: C02/08	
APPROUVÉ PAR:		PROFIL HOR.: 1:500			
		PROFIL VER.: 1:50			



LEGENDE:			LEGENDE:		
DESCRIPTION	EXISTANT	PROJETÉ	DESCRIPTION	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN			PLAN		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE			BÂTIMENT ET NO CIVIQUE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIALE			LIGNE DE LOT		
CONDUITE D'ÉGOUT UNITAIRE			CLOTURE À MAILLES DE CHÂNE		
CONDUITE DE REFOULEMENT			CLOTURE DÉCORATIVE		
TROU - PLEIN			BOISE		
REGARDS - PLEIN, SAN., UNI.			BOISE		
PUISSARD CIRCULAIRE, RECTANGULAIRE			ARBRE - CONFÈRE, FEUILLU		
RÉGULATEUR DE DÉBIT			FEU DE CIRCULATION		
REGARD - PUISSARD			LAMPADAIRE SIMPLE		
CONDUITE D'EAU POTABLE			LAMPADAIRE DOUBLE		
POTEAU D'INCENDIE			LAMPADAIRE DÉCORATIF		
CHAMBRE DE VANNE			LUMINAIRE MUIT, SUR MASSIF		
VANNE			LAMP. SUR POTEAU DE BOIS		
BRANCHEMENT DE SERVICES			POTEAU ÉLECTRIQUE		
BOUCHON			HALUBAN		
CROIX, COUDE, LATERAL, T.E			FL. ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
REDUCTEUR, MANCHON			CONDUIT ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
À DÉMOURNER			REGARD ÉLECTRIQUE, TÉLÉPHONE		
A ABAISSONNER			ÉLECTRIQUE - CÂBLE AÉRIEN		
TROTTOIR			CONDUIT ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
BORDURE			CONDUIT TÉLÉPHONE AÉRIEN		
PAVAGE			CONDUIT TÉLÉPHONE SOUTERRAIN		
GRAVIER			GAZ - CONDUIT		
HAUT DE TALUS			GAZ - REGARD, VANNE, BALISE		
BAS DE TALUS			REPERE GÉODÉSIQUE		
CENTRE DE FOSSE			REPERE D'APPENTAGE (BORNE)		
PONCEAU			SONDAGE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ			FORAGE		
REPERE DE NIVELLEMENT					
PROFIL			PROFIL		
GRAVIER			TERRAIN NATUREL		
PAVAGE			ROC		
INFRASTRUCTURE			CONDUITE		
FOSSE					

PLAN CLÉ:



NOTES:

1. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT:
 - 1.1. APPELER INFO-EXCAVATION (514) 286-9228 ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES PUBLICS (CÂBLES TÉLÉPHONIQUES, ÉLECTRIQUES, DE TÉLÉVISION, CONDUITES DE GAZ, ETC.) ;
 - 1.2. VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LES PLANS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER ;
 - 1.3. AVERTIR AUSSIÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION ;
2. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER LES NORMES ET LES RÈGLEMENTS DE LA C.N.E.S.S.T. ;
3. LA CONSTRUCTION DE CE PROJET DOIT ÊTRE RÉALISÉE EN CONFORMITÉ AVEC LES PLUS RÉCENTES VERSIONS DES NORMES PRO-1809-2004, ET, M.I.Q., OUVrages, ROUTIERES, TOIE VII.

<

CLIENT:



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

PROJET: **PISTE CYCLABLE ENTRE LE BOUL. PERROT
ET LE PARC HISTORIQUE DE LA
POINTE-DU-MOULIN**

DESCRIPTION:

PLAN ET PROFIL PISTE CYCLABLE

CH.: 1+800 @ 2+200

PRÉPARÉ PAR:	KAREN DUHAMEL, ing.	ÉCHELLE:	PLAN:	1:500	DOSSIER:	063-063-42
VERIFIÉ PAR:	BERNARD LEFEBVRE, ing.				No. PLAN:	
APPROUVÉ PAR:	—	PROFIL HOR.:	1:500			C03/08
		PROFIL VER.:	1:50			



PLAN CLÉ:

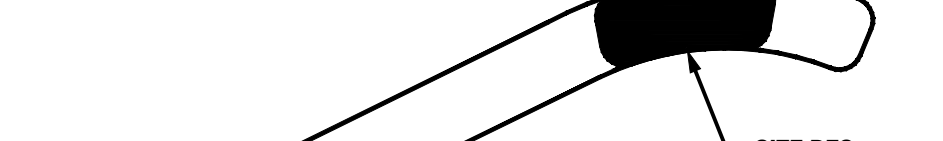
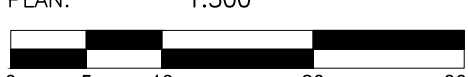
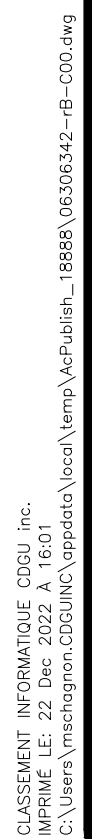
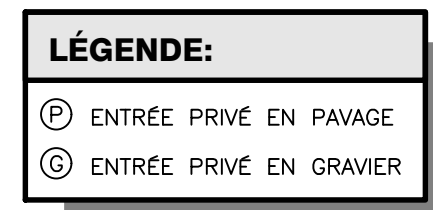


Diagram illustrating the layout of the road works site (SITE DES TRAVAUX) along a curved road section. The site is marked by a black rectangular area on the right side of the curve. A north arrow is present in the top right corner.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À DES FINS DE CONSTRUCTION					
B	2022/12/21	ÉMIS POUR APPROBATION REV.1	M-S.C	K.DUHAMEL, ing.	131 511
A	2022/11/15	ÉMIS POUR APPROBATION	P.S.	K.DUHAMEL, ing.	131 511
RÉV.	AAAA/MM/JJ	NATURE DE LA MODIFICATION	DESS. PAR:	PRÉPARÉ PAR:	No. OIQ
FIRME:		SCEAUX			
 CDGU INGÉNIERIE URBAINE 435, avenue Saint-Charles, bur. 200 Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N4 T 450 455-8285 F 450 455-5088 www.cdggu.com adm@cdgu.com		   			

CLIENT:	 Notre-Dame- de-l'Île-Perrot		
PROJET:	PISTE CYCLABLE ENTRE LE BOUL. PERROT ET LE PARC HISTORIQUE DE LA POINTE-DU-MOULIN		
DESCRIPTION:	PLAN ET PROFIL PISTE CYCLABLE CH.: 2+200 @ 2+500		
PRÉPARE PAR: VÉRIFIÉ PAR: APPROUVÉ PAR:	ÉCHELLE: PLAN: 1:500 		DOSSIER: 063-004-22 No. PLAN:
KAREN DUHAMEL, ing. BERNARD LEFEBVRE, ing. –	PROFIL HOR.: 1:500 PROFIL VER.: 1:50		C04/08

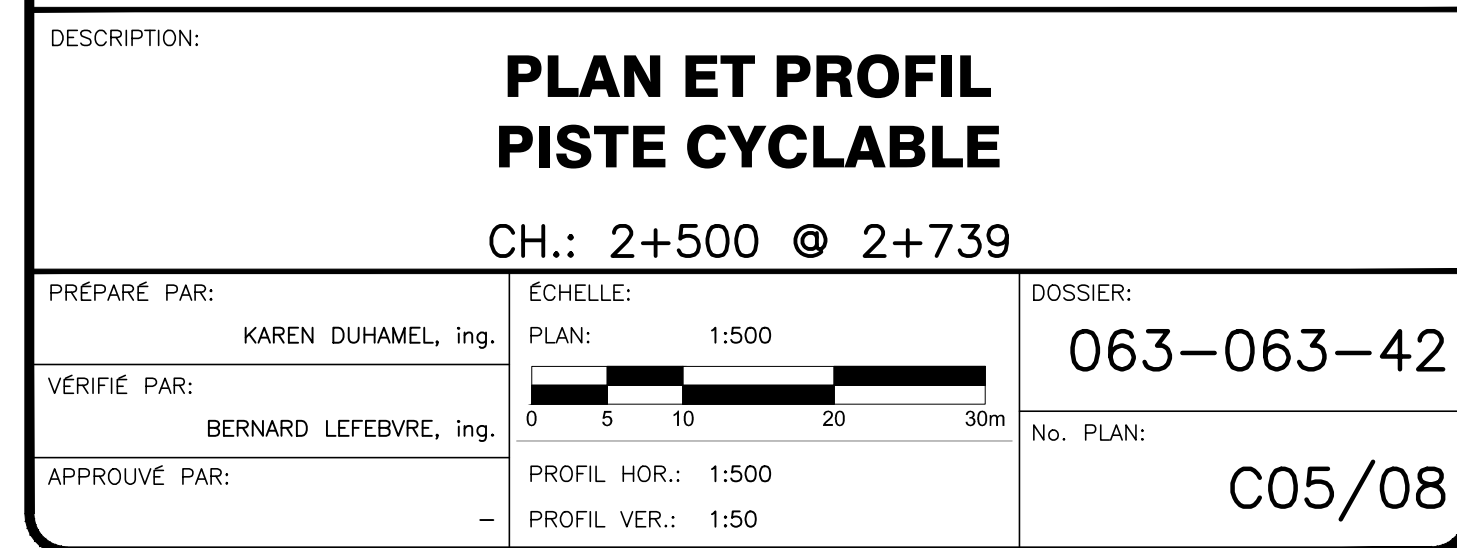


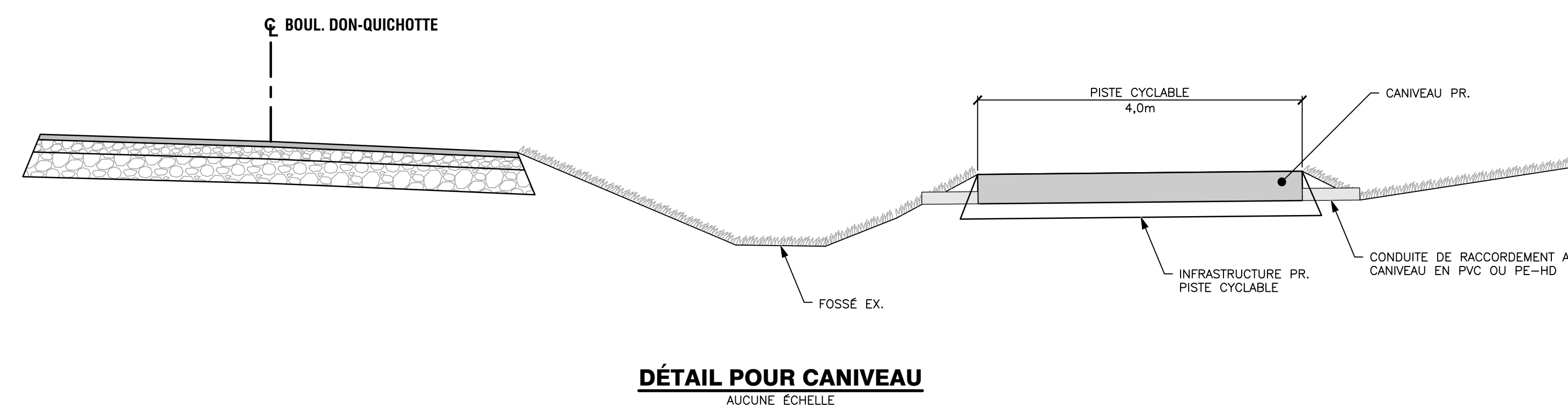
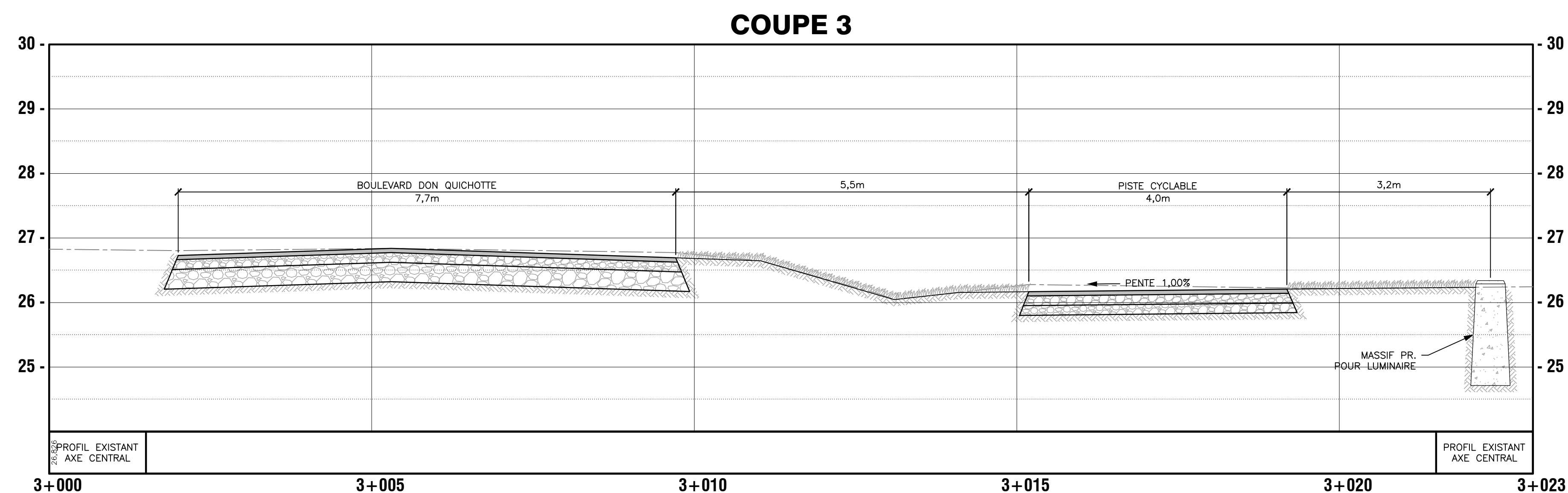
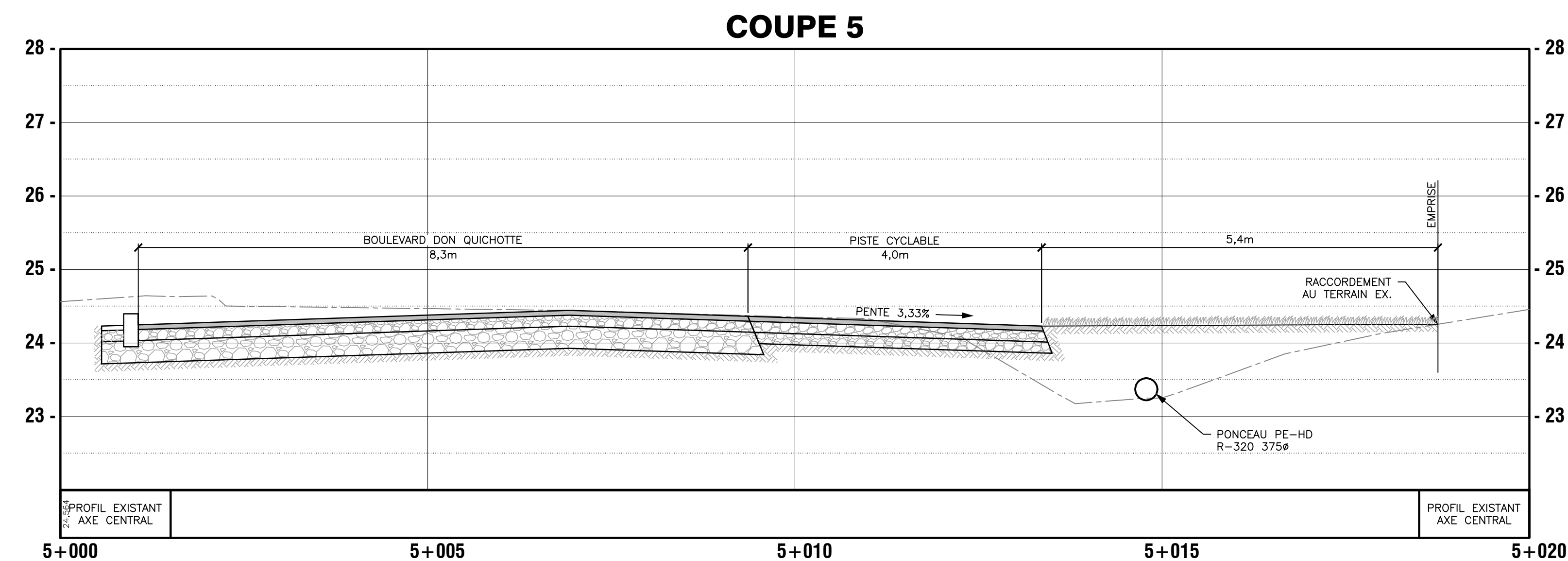
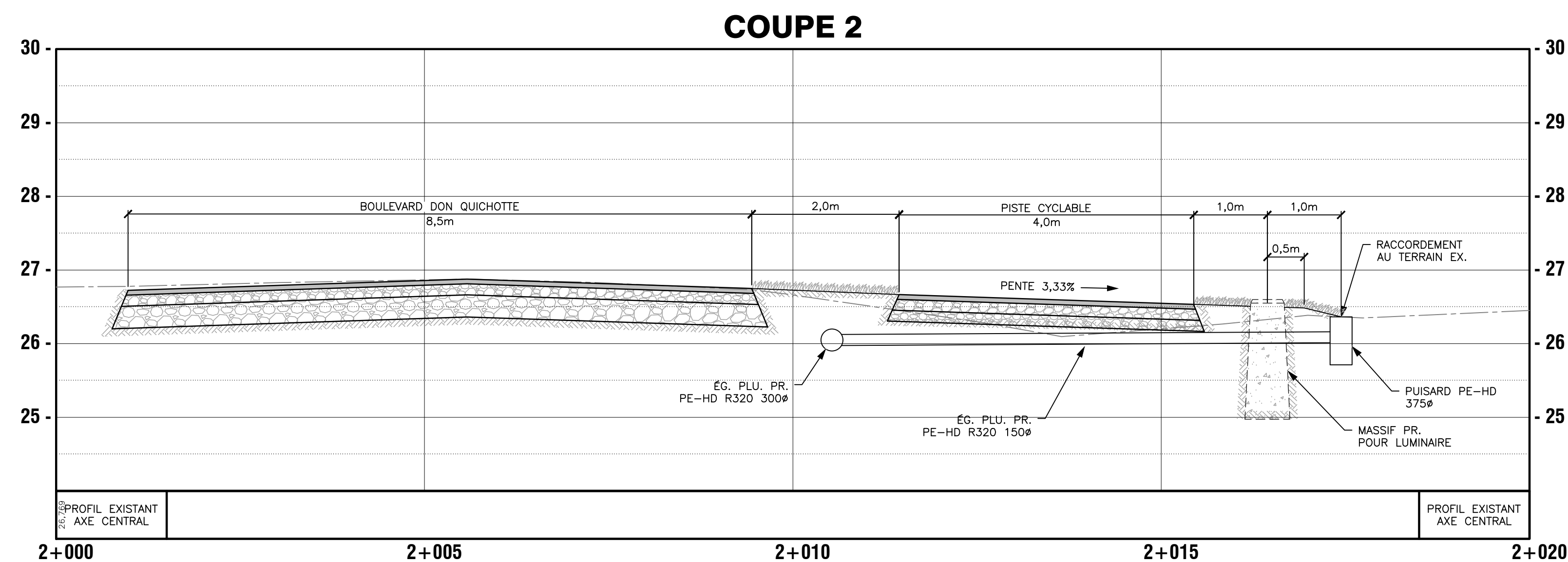
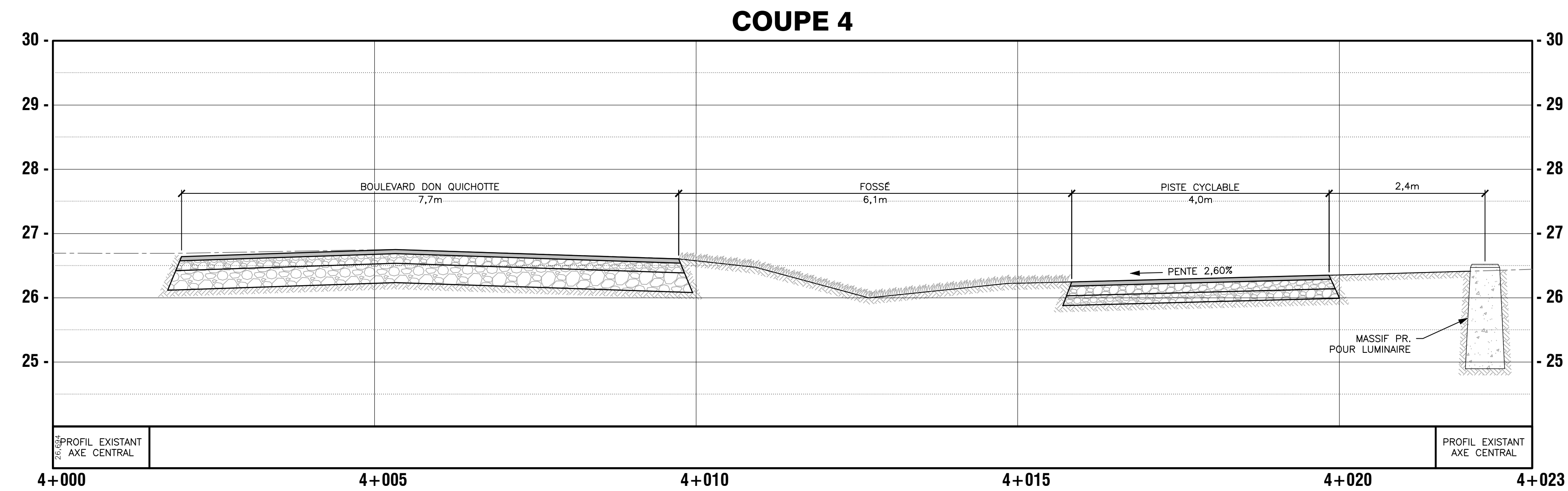
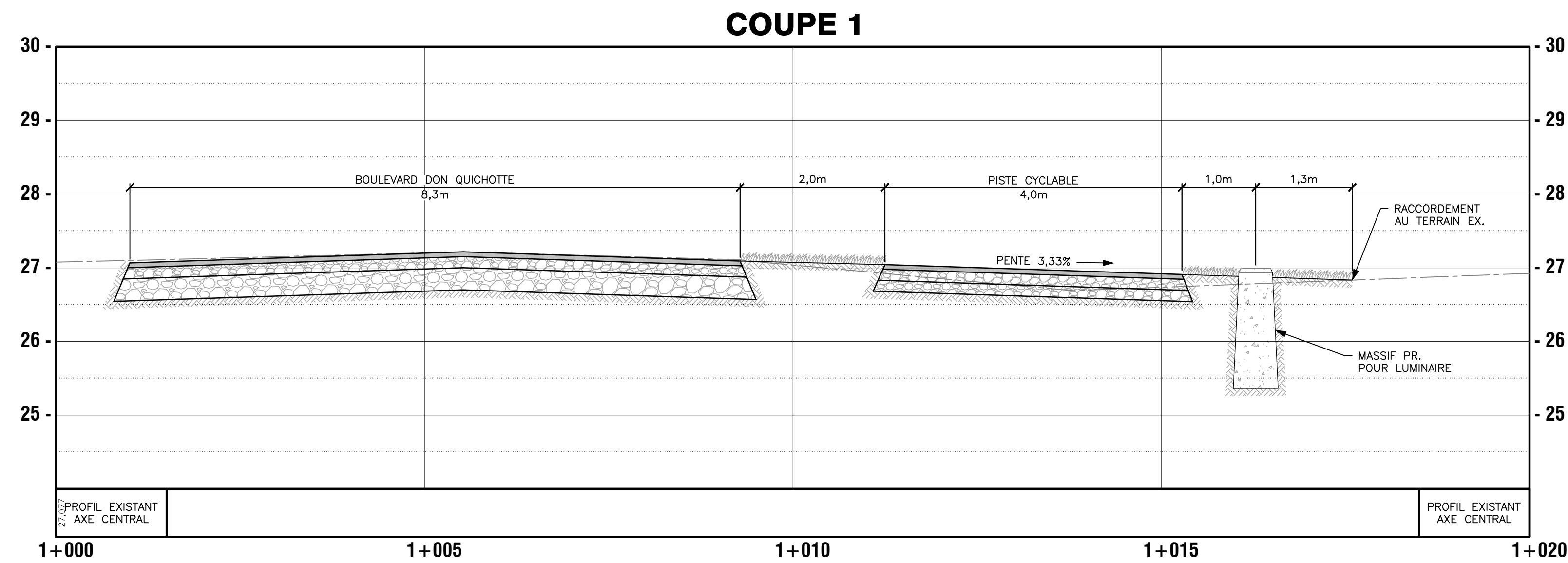
PLAN CLÉ:

RUE DE LA VILLE

SITE DES TRAVAUX

- | | | | | | |
|---|------------|-----------------------------|--|-----------------|---------|
| CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À DES FINS DE CONSTRUCTION | | | | | |
| B | 2022/12/21 | ÉMIS POUR APPROBATION REV.1 | M-S.C. | K.DUHAMEL, ing. | 131 511 |
| | 2021/11/15 | ÉMIS POUR APPROBATION | P.S. | K.DUHAMEL, ing. | 131 511 |
| REV. | AAAA/MM/JJ | NATURE DE LA MODIFICATION | DESS. PAR: | PRÉPARE PAR: | No. OIQ |
| FIRME: | | | SCEAUX | | |
|  <p>CDGU
INGÉNIERIE
URBAINE</p> <p>435, avenue Saint-Charles, bur. 200
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N4
T 450 455-8285 F 450 455-3088
www.cdgq.com adm@cdgu.com</p> | | | <div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div> | | |





LÉGENDE:					
DESCRIPTION		EXISTANT	PROJETÉ	DESCRIPTION	
			EXISTANT	PROJETÉ	
PLAN			PLAN		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE				BÂTIMENT ET NO CINQUE	
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIALE				LIGNE DE LOT	
CONDUITE D'ÉGOUT UNITAIRE				CLÔTURE À MAILLES DE CHAÎNE	
CONDUITE DE ROULEMENT				CLÔTURE DÉCORATIVE	
TROP-PLÉN				HAIE	
REGARDS - PLU., SAN., UNI.				BOISE	
PUSARD CIRCULAIRE, RECTANGULAIRE				ARBRE - CONFÈRE, FEUILLU	
REGULATEUR DE DÉBIT				FEU DE CIRCULATION	
REGARD-PUSARD				LAMPADAIRE SIMPLE	
CONDUITE D'EAU POTABLE				LAMPADAIRE DOUBLE	
POTEAU D'ÉCRÉNEAU				LAMPADAIRE DÉCORATIF	
CHAMBRE DE VANNE				LUMINAIRE MULT. SUR MASSIF	
VANNE				LAMP. SUR POTEAU DE BOIS	
BRANCHEMENT DE SERVICES				POTEAU ÉLECTRIQUE	
BOUCHON				HAUBAN	
CROIX, COUDE, LATÉRAL, TÉ				FIL ÉCLAIRAGE AÉRIEN	
RÉDUCTEUR, MANCHON				CONDUIT ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN	
À DEMOLIR				REGARD ÉLECTRIQUE, TÉLÉPHONE	
A ABANDONNER				ÉLECTRICITÉ - CÂBLE AÉRIEN	
TROTTOIR				CONDUIT ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN	
BORDURE				CONDUIT TÉLÉPHONE AÉRIEN	
PAVAGE				CONDUIT TÉLÉPHONE SOUTERRAIN	
GRAVIER				GAZ - CONDUIT	
HAUT DE TALUS				GAZ - REGARD, VANNE, BAUSE	
BAS DE TALUS				REPERE GÉODÉSIQUE	
CENTRE DE FOSSE				REPERE D'ARPENTAGE (BORNE)	
PONCEAU				SONDAGE	
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ				FORAGE	
REPERE DE NIVELLEMENT					
PROFIL			PROFIL		
GRAVIER				TERRAIN NATUREL	
PAVAGE				ROC	
INFRASTRUCTURE				CONDUITE	
FOSSE					

PLAN CLÉ:

NOTES:

1. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT :
- 1.1. APPELER UN EXCAVATION (514) 286-9228 ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES PUBLICS (CÂBLES TÉLÉPHONIQUES, ÉLECTRIQUES, DE TÉLÉVISION, CONDUITES DE GAZ, ETC.) ;
 - 1.2. VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LES PLANS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER ;
 - 1.3. AVERTIR AUSSIÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION ;
2. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER LES NORMES ET LES RÈGLEMENTS DE LA C.N.E.S.S.T. ;
3. LA CONSTRUCTION DE CE PROJET DOIT ÊTRE RÉALISÉE EN CONFORMITÉ AVEC LES PLUS RÉCENTES VERSIONS DES NORMES BMD-1809-300 ET M.T.O., OUVRAGES ROUTIERS, TOME VII.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À DES FINS DE CONSTRUCTION						
B	2022/12/21	ÉMIS POUR APPROBATION REV.1		M-S.C.	K.DUHAMEL, ing.	131 511
A	2022/11/15	ÉMIS POUR APPROBATION		P.S.	K.DUHAMEL, ing.	131 511
REV.	AAAA/MM/JJ	NATURE DE LA MODIFICATION		DESS. PAR:	PRÉPARÉ PAR:	No. OIQ
FIRME:				SCÉLAEUX		
 CDGU INGÉNIERIE URBAINE 435, avenue Saint-Charles, bur. 200 Vieux-Rueil-Dorville (Quatrebsch) JY 2M T 450 455-8285 F 450 455-3088 www.cdgu.com admin@cdgu.com				☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐		

CLIENT:

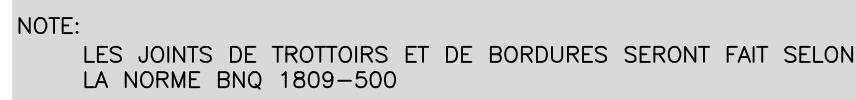


PROJET: **PISTE CYCLABLE ENTRE LE BOUL. PERROT
ET LE PARC HISTORIQUE DE LA
POINTE-DU-MOULIN**

DESCRIPTION:

COUPES

PRÉPARÉ PAR:	KAREN DUHAMEL, ing.	ÉCHELLE:		DOSSIER:	
VÉRIFIÉ PAR:	BERNARD LEFEBVRE, ing.	PLAN:	AUCUNE ÉCHELLE		063-063-42
APPROUVÉ PAR:	-	PROFIL HOR.: 1:50		No. PLAN:	
		PROFIL VER.: 1:50			C06/08



RÉFECTION DE CHAUSSÉE

NOTES:

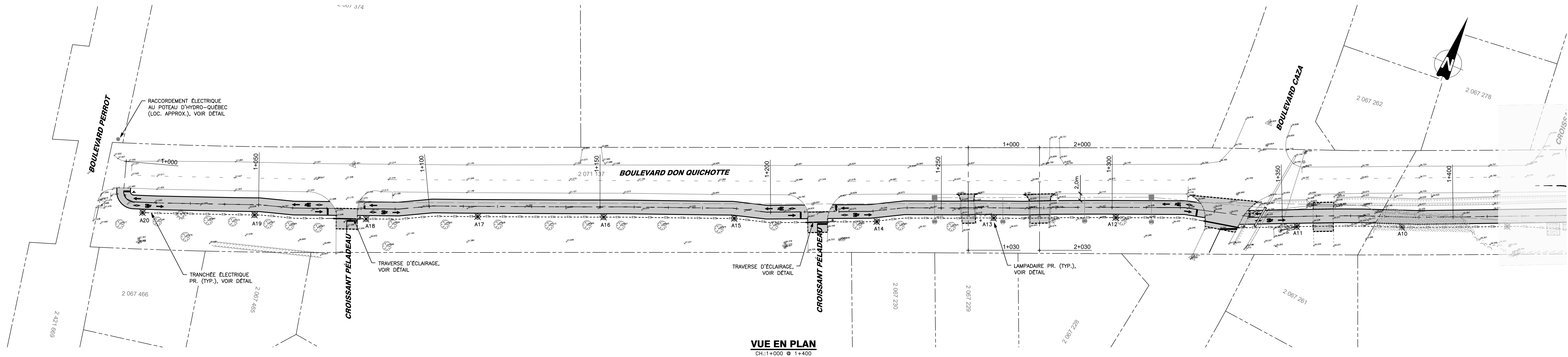
1. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT:
 - 1.1. APPELER INFO-EXCAVATION (514) 286-9228 ET FAIRE LOCALISER TOUTES LES SERVICES PUBLICS (GABRIEL TÉLÉPHONES, ÉLECTROGRUES, DE TÉLÉCOM, CONDUITES DE GAZ, ETC.) ;
 - 1.2. VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LES PLANS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER ;
 - 1.3. AVERTIR AUSSIÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION ;
2. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER LES NORMES ET LES RÈGLEMENTS DE LA C.N.E.S.S.T. ;
3. LA CONSTRUCTION DE CE PROJET DOIT ÊTRE RÉALISÉE EN CONFORMITÉ AVEC LES PLUS RÉCENTES VERSIONS DES NORMES BNQ-1809-300 ET M.T.Q. OUVRAGES ROUTIERS TOME VII.



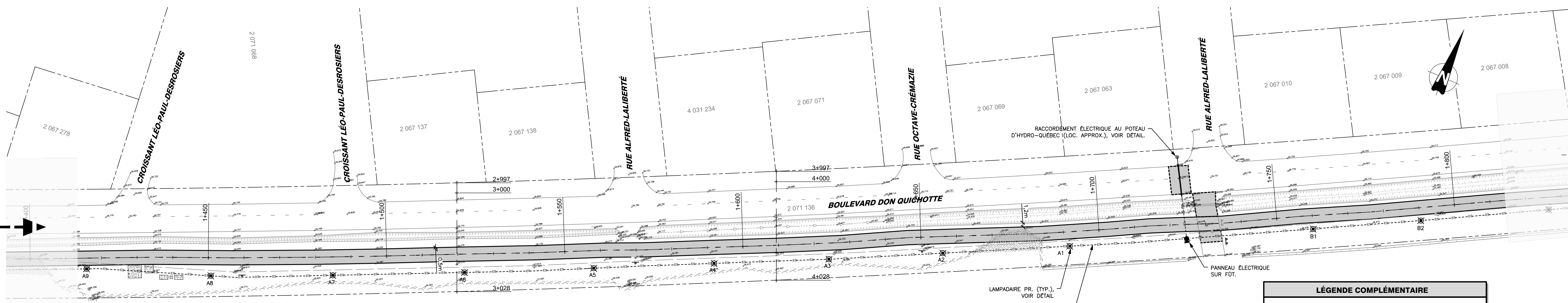
Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

DÉTAILS

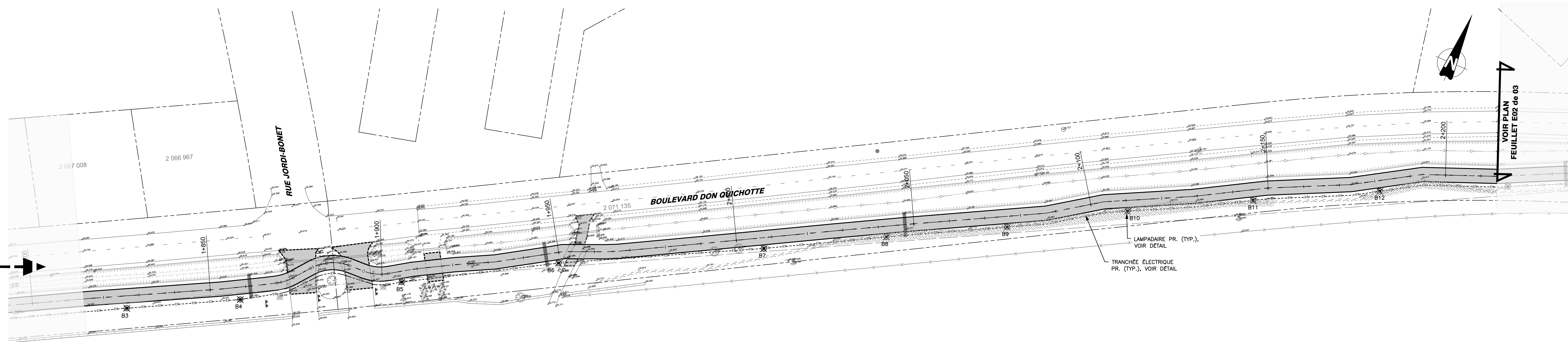
PRÉPARÉ PAR:	KAREN DUHAMEL, ing.	ÉCHELLE:	PLAN:	AUCUNE ÉCHELLE	DOSSIER:	063-063-42
VÉRIFIÉ PAR:	BERNARD LEFEBVRE, ing.				No. PLAN:	C07/08
APPROUVÉ PAR:	-	PROFIL HOR.:	-			
	-	PROFIL VER.:	-			



VUE EN PLAN
CH.: 1+000 @ 1+400

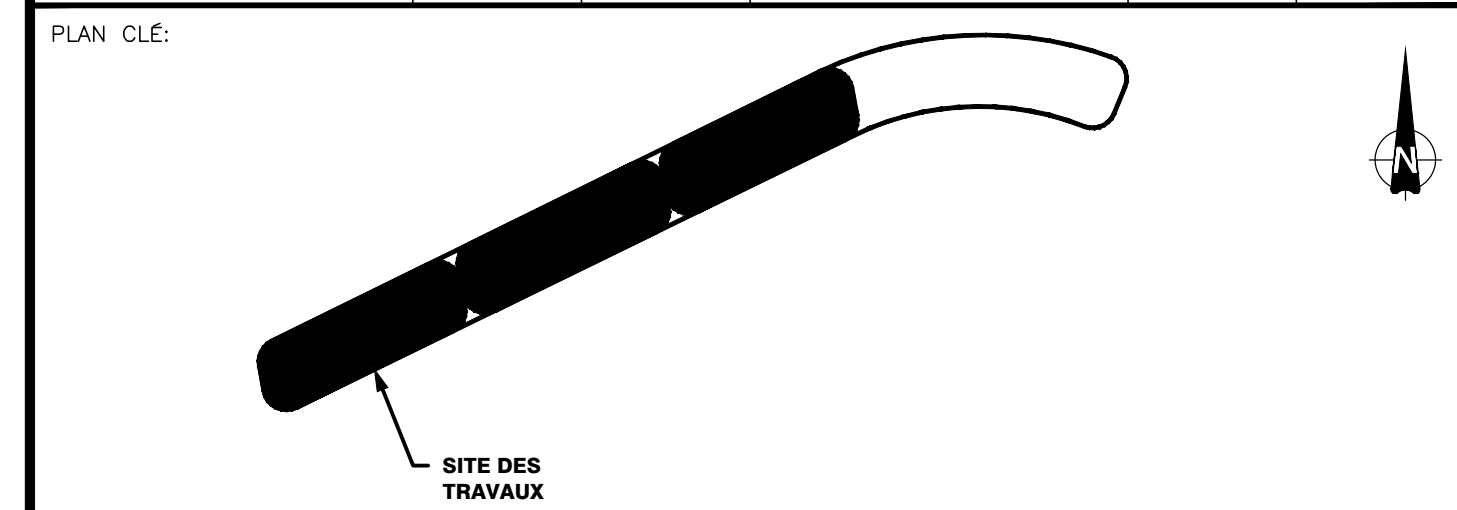


VUE EN PLAN
CH.: 1+400 @ 1+800



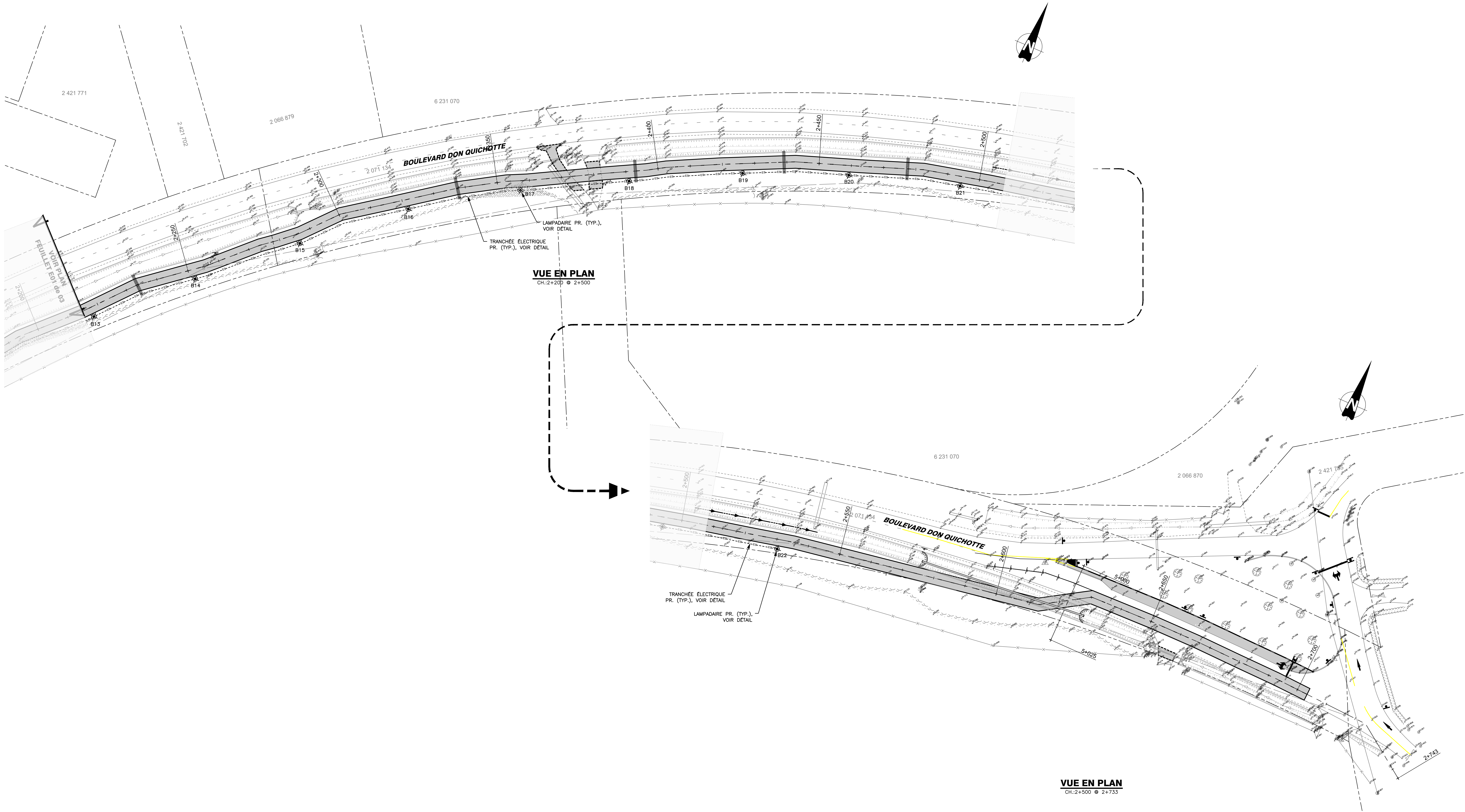
VUE EN PLAN
CH.: 1+800 @ 2+200

DESCRIPTION	EXISTANT	PROJETÉ	DESCRIPTION	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN			PLAN		
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE			BÂTIMENT ET NO CHAQUE		
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL			LIÈNE DE LOT		
CONDUITE D'ÉGOUT UNITAIRE			CLOTURE À MAILLES DE CHÂNE		
CONDUITE DE RETOILEMENT			CLOTURE DÉCORATIVE		
TROP-PLÉN			HAE		
REGARDS - PUI, SAN, LIN			BOSÉ		
PUSARD CIRCULAIRE, RECTANGULAIRE			ARBRE - CONFÈRE, FEUILLU		
RÉGULATEUR DE DÉBIT			FEU DE CIRCULATION		
REGARD-PUSARD			LAMPADAIRE SIMPLE		
CONDUITE D'EAU POTABLE			LAMPADAIRE DOUBLE		
POTEAU D'INCENDIE			LAMPADAIRE DÉCORATIF		
CHAMBRÉ DE VANNE			LUMINAIRE MULT. SUR MASSIF		
VANNE			LAMP. SUR POTEAU DE BOS		
BRANCHEMENT DE SERVICES			POTEAU ÉLECTRIQUE		
BOUCHON			HAUBAN		
CROIX, COULE, LATÉRAL, T.E.			FIL ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
RÉDUCTEUR, MANCHON			CONDUIT ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
À DÉMOUR			REGARD ÉLECTRIQUE, TÉLÉPHONE		
À ABANDONNER			ÉLECTRIQUE - CÂBLE AÉRIEN		
TROTTOIR			CONDUIT ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
BORDURE			CONDUIT TÉLÉPHONE AÉRIEN		
PAVAGE			CONDUIT TÉLÉPHONE SOUTERRAIN		
GRAVER			GAZ - REGARD, VANNE, BAUSE		
HÂUT DE TALUS			REPERE GÉODÉSQUE		
BOIS DE TALUS			REPERE D'ARPENTAGE (BORNE)		
CENTRE DE FOSSE			SONDAGE		
PONCEAU			FORAGE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ			PROFIL		
REPERE DE NIVELLEMENT			TERRAIN NATUREL		
			ROC		
			CONDUITE		

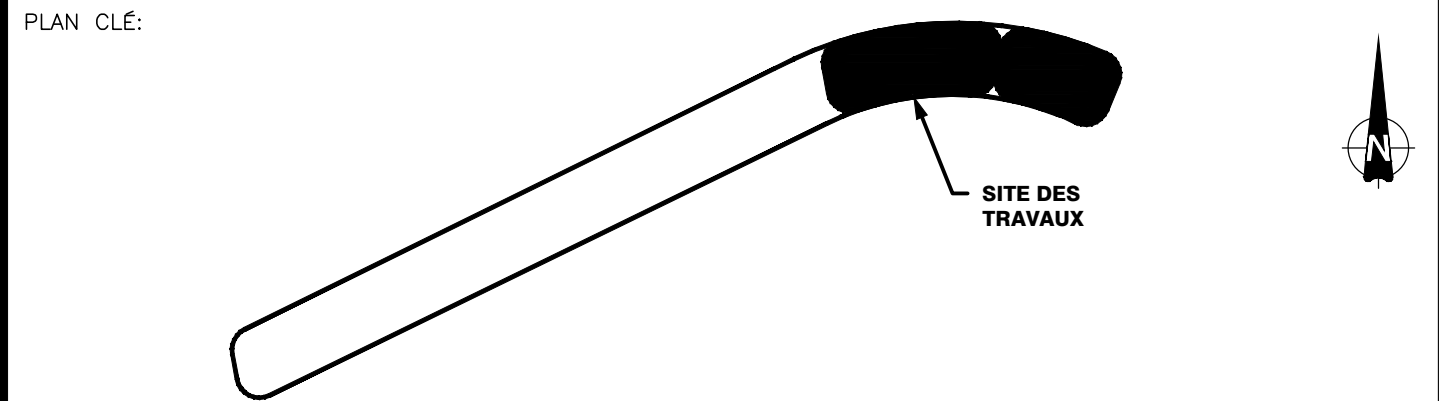


- NOTES:
1. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT:
1.1. APPELER INFO-EXCAVATION (514) 286-9228 ET FAIRE LOCALISER TOUTS LES SERVICES PUBLICS (CÂBLES TÉLÉPHONIQUES, ÉLECTRIQUES, DE TÉLÉVISION, CONDUITES DE GAZ, ETC.) ;
1.2. VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LES PLANS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER ;
1.3. AVERTIR AUSSI L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION ;
 2. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER LES NORMES ET LES RÈGLEMENTS DE LA C.N.E.S.S.T. ;
 3. LA CONSTRUCTION DE CE PROJET DOIT ÊTRE RÉALISÉE EN CONFORMITÉ AVEC LES PLUS RÉCENTES VERSIONS DES NORMES B1800-1800-300 ET M.T.Q. OUVRAGES ROUTIERS TOME VI.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À DES FINS DE CONSTRUCTION			
B	2022/12/21	ÉMIS POUR APPROBATION REV.1	M-S.C. K.DUHAMEL, ing. 131 511
A	2022/10/26	ÉMIS POUR APPROBATION	P.S. K.DUHAMEL, ing. 131 511
REV.	AKA/MM/JJ	NATURE DE LA MODIFICATION	DESS. RÉVISÉ. PAR: No. 010
FIRME:	CDGU INGÉNIERIE URBAINE 430, avenue Saint-Charles, lot 200 Montréal-Est (Québec) H2V 2M4 T 450 450-8280 F 450 450-3088 www.cdg-ur.com info@cdg-ur.com		SCEAUX
CLIENT: VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT			
PROJET: PISTE CYCLABLE ENTRE LE BOULEVARD PERROT ET LE PARC POINTE-DU-MOULIN			
DESCRIPTION: ÉCLAIRAGE DE LA PISTE CYCLABLE VUE EN PLAN CH.: 1+000 @ 1+400, CH.: 1+400 @ 1+800, CH.: 1+800 @ 2+200			
PRÉPARÉ PAR:	KAREN DUHAMEL, ing.	ÉCHELLE:	1:500
VÉRIFIÉ PAR:	BERNARD LEFEBVRE, ing.	PLAN:	0 5 10 20 30m
APPROUVÉ PAR:		PROFIL HOR.:	—
		PROFIL VER.:	—
		DOSSIER:	063-063-42
		No. PLAN:	E01/03



LEGENDE:			
DESCRIPTION	EXISTANT	PROJETÉ	DESCRIPTION
PLAN			PLAN
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE	---	---	BÂTIMENT ET NO CHAQUE
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL	---	---	LIÈNE DE LOT
CONDUITE D'ÉGOUT UNITAIRE	---	---	CLOTURE À MAILLES DE CHAÎNE
CONDUITE DE RETOULEMENT	---	---	CLOTURE DÉCORATIVE
TROP-PLEIN	---	---	HAE
REGARDS - PUL., SAN., UNL.	○	○	BOSÉ
PUSARD CIRCULAIRE, RECTANGULAIRE	○	○	ARBRE - CONFÈRE, FEUILLU
RÉGULATEUR DE DÉBIT	○	○	FEU DE CIRCULATION
REGARD-PUSARD	○	○	LAMPADAIRE SIMPLE
CONDUITE D'EAU POTABLE	---	---	LAMPADAIRE DOUBLE
POTEAU D'INCENDIE	---	---	LAMPADAIRE DÉCORATIF
CHAMBRÉ DE VANNE	---	---	LUMINAIRE MULT. SUR MASSIF
VANNE	---	---	LAMP. SUR POTEAU DE BOS
BRANCHEMENT DE SERVICES	---	---	POTEAU ÉLECTRIQUE
BOUCHON	---	---	HAUBAN
CROIX, COULE, LATÉRAL, T.E.	---	---	FIL ÉCLAIRAGE AÉRIEN
RÉDUCTEUR, LANTERNE	---	---	CONDUIT ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN
À DÉMOUR	---	---	REGARD ÉLECTRIQUE, TÉLÉPHONE
À ABANDONNER	---	---	ELECTRIQUE - CÂBLE AÉRIEN
TROTTOIR	---	---	CONDUIT ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN
BORDURE	---	---	CONDUIT TÉLÉPHONE AÉRIEN
PAVAGE	---	---	CONDUIT TÉLÉPHONE SOUTERRAIN
GRAVER	---	---	GAZ - CONDUIT
HÂUT DE TALUS	---	---	GAZ - REGARD, VANNE, BAUSE
BAS DE TALUS	---	---	REPERE GÉODESIQUE
CENTRE DE FOSSÉ	---	---	REPERE D'ARPENTAGE (BORNE)
PONCEAU	---	---	SONDAGE
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ	---	---	FORAGE
REPERE DE NIVELLEMENT	---	---	PROFIL
			TERRAIN NATUREL
			ROC
			CONDUITE



NOTES:

1. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT:
1.1. APPELER INFO-EXCAVATION (514) 286-9228 ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES PUBLICS (CÂBLES TÉLÉPHONIQUES, ÉLECTRIQUES, DE TÉLÉVISION, CONDUITES DE GAZ, ETC.) ;
1.2. VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LES PLANS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER ;
1.3. AVERTIR AUSSI TÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION ;
2. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER LES NORMES ET LES RÈGLEMENTS DE LA C.N.E.S.S.T. ;
3. LA CONSTRUCTION DE CE PROJET DOIT ÊTRE RÉALISÉE EN CONFORMITÉ AVEC LES PLUS RÉCENTES VERSIONS DES NORMES BNC-1809-300 ET M.T.Q. OUVRAGES ROUTIERS TOME VII.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À DES FINS DE CONSTRUCTION			
B	2022/12/21	ÉMIS POUR APPROBATION REV.1	M-S.C. K.DUHAMEL ing. 131 511
A	2022/10/26	ÉMIS POUR APPROBATION	P.S. K.DUHAMEL ing. 131 511
REV.	AKKA/MM/JJ	NATURE DE LA MODIFICATION	DESS. RÉVISÉ PAR: No. 010
FIRME:		SCEAUX	
CLIENT:			
VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT			
PROJET:			
PISTE CYCLABLE ENTRE LE BOULEVARD PERROT ET LE PARC POINTE-DU-MOULIN			
DESCRIPTION: ÉCLAIRAGE DE LA PISTE CYCLABLE			
VUE EN PLAN			
CH.: 2+200 @ 2+500			
CH.: 1+500 @ 2+733			
PRÉPARÉ PAR:	KAREN DUHAMEL, ing.	ÉCHELLE:	1:500
VÉRIFIÉ PAR:	BERNARD LEFEBVRE, ing.	PLAN:	0 5 10 20 30m
APPROUVÉ PAR:		PROFIL HOR.:	—
		PROFIL VER.:	—
		DOSSIER:	063-063-42
		No. PLAN:	E02/03

ANNEXE B

ANNEXE - B
Estimation sommaire

		Piste cyclable Don- Quichotte Volet 1
1)	Coût des travaux	1 966 000
3)	Contingence	197 000
Sous total		2 163 000 \$
4)	Taxes nettes (tvq seulement)	108 000
5)	Frais de financement	45 000
Total		2 316 000 \$



Julie Périgny, Trésorière
10 février 2023